

hier, quant à l'explication sur un fait personnel

**M. l'Orateur:** Je ne vois pas à quoi cela pourrait servir. J'ai cru de mon devoir ce matin de signaler ces quelques faits très importants et de rappeler qu'aucune accusation générale ne soit faite. Dans ces circonstances, je propose que nous poursuivions en demandant la présentation des rapports des comités permanents et spéciaux.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### HOMMAGE AU GREFFIER ADJOINT A L'OCCASION DE SA RETRAITE

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à la Chambre un événement qui comporte une note de tristesse pour nous tous et pour la personne en cause également, j'en suis sûr, bien que dans son cas cette tristesse soit mêlée d'un sentiment de soulagement et d'anticipation. Je veux dire que c'est aujourd'hui le dernier jour où notre greffier adjoint, M. Montgomery, occupe son siège à la Chambre des communes.

M. Montgomery est entré dans la fonction publique en 1912 et a été mis au service de la Chambre des communes en 1915. Il est dans sa cinquantième année de service à la Chambre. Tout en assumant son poste, il a su faire preuve de civisme, dans sa collectivité, dans le service civil, au service des charités de guerre et dans des domaines d'activité pendant la guerre. Nous avons donc à son égard, pour tant d'efforts pendant tant d'années, une dette de gratitude que nous serons tous très fiers et très heureux de lui reconnaître ce matin. Nous le remercions de ce qu'il a fait dans la fonction publique de notre pays et nous lui souhaitons de profiter des longues années de loisir et de bonheur qui l'attendent. *(Applaudissements.)*

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, nous vivons présentement un de ces moments où la Chambre fait l'unanimité pour rendre un hommage inusité à un homme qui a consacré sa vie à la fonction publique. Le premier ministre a fait un exposé détaillé des états de service de M. Montgomery dont l'apport est bien connu de tous ceux qui ont siégé ici. Aimable et courtois, notre greffier adjoint s'est toujours préoccupé du bien-être des députés. Tous déploieront le fait qu'il prenne sa retraite après un demi-siècle de service.

Nous n'avons aucun moyen de lui manifester notre appréciation. A l'encontre du  
[M. MacInnis.]

Royaume-Uni, le Canada n'a aucune décoration comme l'Ordre de Victoria que la souveraine pourrait décerner, au nom du pays, pour exprimer notre gratitude. Nous profitons de l'occasion pour dire à M. Montgomery combien nous sommes reconnaissants à tous ceux qui travaillent pour nous à la Chambre, le greffier, son adjoint et tous les autres officiers qui mettent leurs talents au service de la nation. Il arrive trop souvent que nous oublions d'exprimer notre gratitude aux fonctionnaires dévoués. Le moment est bien choisi pour rendre hommage non seulement à M. Montgomery, pour qui nous avons beaucoup d'affection, mais à tous ceux qui se dévouent pour leur pays au sein de la fonction publique. *(Applaudissements.)*

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, je pense que vous vous rendez compte, comme tous les honorables députés, que n'eût été la priorité accordée au premier ministre, j'aurais pris la parole à l'égard de la question de privilège qui attriste aujourd'hui la Chambre des communes.

Nous connaissons tous la loyauté et la compétence que M. Montgomery a témoignées, comme greffier adjoint, à l'ensemble de la Chambre des communes et à chacun des honorables députés. Je tiens à ajouter aux propos du très honorable premier ministre et à consigner au hansard que M. Montgomery, greffier adjoint de la Chambre, a été fonctionnaire fédéral pendant 50 ans et quatre mois. Signalons en plus le fait extraordinaire qu'il a été employé à la Chambre des communes pendant 49 ans et trois mois. Il remplissait les fonctions de greffier adjoint depuis 13 ans.

Outre ces états de services, M. Montgomery a de temps à autre assumé d'autres responsabilités, comme en fait foi par exemple le vif intérêt qu'il a porté à l'Association parlementaire du Commonwealth et sa connaissance du sujet. Il a été secrétaire adjoint ou secrétaire de cette association depuis 13 ans. Je doute qu'il y ait quelqu'un dans le Commonwealth, sauf peut-être au bureau central de Londres, qui connaisse mieux que lui les détails de l'œuvre qu'accomplit cette association.

M. Montgomery quitte aujourd'hui ses fonctions de greffier adjoint, mais nous, de l'association parlementaire du Commonwealth, sommes bien aise qu'à la dernière réunion du conseil d'administration, il ait offert de continuer à remplir ses fonctions et à nous faire profiter de ses connaissances quant au travail que cette association doit commencer à exécuter le mois prochain. En 1967, la conférence de l'Association parlementaire du